

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉRAT

L'an deux mille vingt-trois, le 16 septembre, à 9 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-et-un, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 8 septembre 2023.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 21
Votants : 28

Présents : Mmes LESCURAT..JOUANNIN..Mr BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..Mmes FAUCHARD..COULANGEON..BRUNET..BERRUER..Mr LACAUX..Mme LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mmes DUCEAU..MATHIAUD..AURAT..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Date de l'affichage de la
convocation :

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

8 septembre 2023

Ayant donné mandat de procuration : Mr DE SOUSA à Mr LIMOGES, Mr MALBET à Mme LESCURAT, Mme DELERIS à Mme JOUANNIN, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mr RICHOUX à Mme MATHIAUD, Mr LEFEBRE à Mr DUFLOUX, Mme CHIROL à Mme AURAT.

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

18 septembre 2023



Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2023 est approuvé
(date de publication : 18 septembre 2023).



OBJET : *Débloccage crédits réservés (Chant des fuseaux, Sport mécanique, Tennis club, Club des chiffres et des lettres) et demande de subvention exceptionnelle (boules sportives).*

Il est rappelé à l'assemblée sa délibération du 1^{er} avril 2023 relative au vote des subventions allouées aux associations.

Considérant que :

- L'association le « Chant des Fuseaux » avec l'organisation du couvige le 24 juin 2023,
- L'association « Sport mécanique » avec l'organisation de la brocante le 9 juillet 2023,
- L'association le « Tennis Club » avec l'organisation du tournoi adultes du 1^{er} au 16 septembre 2023,
- L'association « Amitié Nature » avec l'organisation des sentiers de Bacchus le 3 septembre 2023,
- Le « club des chiffres et des lettres » avec l'organisation de son 11^{ème} tournoi national le 17 septembre 2023,

230916-09



ont réalisé ou sont en passe de réaliser les évènements annoncés lors de leur demande de subvention,

Considérant la demande de subvention exceptionnelle formulée par l'association « Boules sportives » pour contribuer au financement du déplacement d'une équipe au championnat de France de quadrette se déroulant au Puy En Velay du 21 au 23/07/2023,

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions complémentaires suivantes :

- L'association le « Chant des Fuseaux » : 300 €,
- L'association « Sport mécanique » : 410 €,
- L'association « Tennis club » : 400 €,
- L'association « Amitié Nature » : 3 000 €,
- Le « Club des chiffres et des lettres » : 800 €
- L'association « Boules sportives » : 350 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, (madame Berruer ne prenant pas part au vote pour le club des chiffres et des lettres),

AUTORISE le versement des subventions conformément aux éléments ci-dessus exposés.

 Pascale LESCURAT,
* Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au registre,
Légalement signée par :


Guillaume SURLEAU,
Secrétaire de séance.